

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 610

présenté par

M. Dive, Mme Anthoine, M. Schellenberger, M. Forissier, M. Bazin, M. Bony, M. Cinieri,
M. Dubois, M. Brigand, M. Dumont, M. Meyer Habib et M. Bourgeaux

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, au plus tard le 31 décembre 2023, un rapport présentant sa vision stratégique pour la reconquête de l'industrie en France à l'horizon 2030.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La vision stratégique exposée dans le rapport permettra d'établir une feuille de route précise pour la reconquête de l'industrie française. En définissant des objectifs à long terme et en identifiant les secteurs clés à développer, le rapport guidera les décisions politiques et économiques visant à renforcer notre industrie. De plus, fixer un horizon temporel jusqu'en 2030 témoigne de l'engagement du Gouvernement à prendre des mesures durables pour soutenir l'industrie. Une planification à long terme favorise la stabilité et permet aux entreprises d'anticiper les changements, d'investir et d'innover en conséquence.